

Une réforme du mode de scrutin : un pas en avant pour sauver la planète

Avant-projet de loi électoral : réforme du mode de scrutin

Monsieur Louis Breault

Secrétaire de la Commission spéciale sur la Loi électorale

Assemblée Nationale

Édifice Pamphile- Lemay , 1035 rue des Parlementaires .3^{ième} étage

Québec ,Qc, G1A 1A3 csle@assnat.qc.ca

Mémoire présenté par le Comité de responsabilité Sociale et Environnementale de

l'Eglise Unitarienne de Montréal

Adresse : 5035 de Maisonneuve O , H4A 1Y5 (514) 485 9933

Sites : Mouvement Universaliste et Unitarien au Québec (français) , ucmtl (anglais), cuc
(Ottawa)

Personne responsable : G.Delmas Patterson : delmas-patterson.genevieve@uqam.ca

Tel 931 3180 et 987 3000 # 8238

L'église unitarienne et son comité de responsabilité sociale et environnementale à Montréal.

L'église unitarienne a commencé au XV^{ième} siècle en Transylvanie grâce à un prince qui a établi dans son pays la liberté religieuse, convaincu qu'il était que chaque religion apporte sa part de réponse à la quête humaine de signification et aux questions concernant les grands problèmes humains. Dans la lignée de cette tradition, nous enseignons aux enfants les différentes religions (leurs textes saints, leurs fêtes, leurs coutumes) pour qu'ils respectent et se sentent à l'aise devant des personnes d'autres traditions. En hiver, nous fêtons Hannuka, Noël et les anciennes réjouissances du solstice d'hiver.

L'église de Montréal a environ 220 membres qui sont des sympathisants de notre groupe et qui supportent à différents degrés nos activités. Les communautés du Canada, des États-Unis et d'Europe ont chacune leur style mais elles ont en commun un engagement pour faire avancer la justice sociale par l'action sociale et politique, engagement qui s'est donné ces dernières années une forte orientation environnementale.

Quelques exemples illustrent la tradition de notre dénomination: ce sont des Unitariens des États-Unis qui ont écrit la charte des Nations Unies en 1945. Une canadienne d'origine tchèque, Lotta Hitschmanova, a fondé le groupe caritatif USC (Unitarian Service Committee) qui a des lieux d'action au Canada et dans plusieurs pays dans le monde. Plus récemment, notre ancien ministre, Ray Drennan, a pris la parole devant la commission gouvernementale sur le mariage des homosexuels. Notre église considère

que l'orientation sexuelle de ses membres, quelle qu'elle soit, n'est pas un problème. Et elle compte comme fidèles plusieurs couples homosexuels (hommes et femmes).

Résumé du mémoire

* Parlons environnement : la population québécoise sensibilisée par le mouvement écologiste et les informations non-ambigües présentées par les médias à l'occasion de la conférence des Nations Unies sur le réchauffement climatique (Nov-Déc 05) veut arrêter l'augmentation de la température de la planète due en partie à l'effet des gaz de combustion des hydrocarbures. Les jeunes, qui vont voter bientôt, demandent des moyens d'agir efficaces. *Des élus d'un parti environnemental constitueraient le groupe de pression indispensable pour tirer de leur inertie les partis actuels qui se relaient au gouvernement.*

La réforme du mode de scrutin devrait permettre de faire entrer un parti environnemental au parlement .

- L'avant projet de loi sur la réforme du scrutin tel que présenté ne va malheureusement pas conduire à l'élection au parlement de députés venant de tiers partis. Le scénario présenté par le gouvernement montre que seuls les partis déjà représentés à l'Assemblée nationale pourraient élire des députés.
- Voici nos recommandations pour arriver à cette fin :

i. Deux bulletins de vote

ii. Mode proportionnel à l'échelle nationale (et non au niveau de district)

iii. Encadrement de la composition des listes par le Directeur des élections pour assurer une représentation des groupes actuellement sous-représentés ou non-représentés à l'Assemblée.

La spécificité du présent mémoire

Les rédacteurs de l'avant-projet de loi avaient sans doute présent à l'esprit la démonstration du philosophe et mathématicien du siècle des lumières, Mr d'Alembert, concluant que les élus ne peuvent jamais représenter exactement la volonté populaire quel que soit le mode de scrutin! Nous savons gré au gouvernement de consulter les électeurs sur l'avant-projet qui est sensé améliorer le scrutin actuel et d'avoir formé un comité citoyen de surveillance.

Nous sommes pleinement d'accord avec l'intention exprimée dans l'avant-projet de loi qui vise à atteindre une représentation qui soit égalitaire entre les hommes et les femmes et qui reflète aussi les diversités des électeurs du Québec.

Ce rapport est différent des autres qui seront présentés lors de la consultation à deux titres. Il veut communiquer un *sentiment d'urgence* pour prendre des mesures environnementales et aussi *l'interconnectivité des effets* dans le domaine de l'environnement qui rend les décisions locales insuffisantes. Un environnementaliste devenu député soutiendra ces deux points et cherchera à orienter la politique de l'Assemblée en matière du futur proche, selon ces deux perspectives.

Prenons un exemple. Un parti sous étiquette environnementale va dire et répéter des faits décrits dans la littérature spécialisée mais peu détaillés dans les médias (fonte rapide des glaciers, érosion croissante des terres non protégées par la glace, disparition irréversible de la faune des régions fragiles). Il sera un complément indispensable au député au pouvoir qui, lui, va faire passer des réglementations si la rivière de sa circonscription est polluée par des effluves industriels ou agricoles. Le souci d'un

candidat d'un parti environnemental va plus loin que le Québec (ou l'Amérique du Nord). Il se fera le porte-parole par exemple des autochtones qui perdent leurs territoires traditionnels de chasse et de pêche. Ce parti peut aussi être plus sensible au fait que la pollution n'est pas une fatalité : on peut la prévenir par la législation en préconisant par exemple des filtres plus efficaces sur les cheminées pour limiter la charge polluante que portent les vents du sud. Les concentrations maxima tolérées de contaminants définies doivent être révisées à la baisse.

Role éducatif des élus d'un parti environnemental

Les grands partis ont des membres compétents, spécialistes de questions diverses et font certainement un travail de fond utile à la société. Mais ils pratiquent avec art la politique des non-dits. Au contraire, l'élu d'un parti environnemental sera *le chien de garde, alerte et vocal, de l'environnement*.

Prenons un exemple : des composés lourds contenant du brôme, les PBP assez comparables aux PCP (interdits maintenant), sont encore utilisés mais ont été interdits en Europe depuis plusieurs années. En conséquence, le lait des femmes d'ici en contient de 25 à 100 fois plus que celui de leurs consœurs européennes. C'est un membre du parlement fédéral qui a donné l'alarme au sujet des PBP, additionnés à presque tous les plastiques durs pour augmenter leur résistance aux incendies.

L'insuffisance de la proposition gouvernementale

Les simulations de vote dans le mode proposé arrivent à la conclusion suivante : seuls les trois partis politiques déjà représentés à l'Assemblée arriveront à gagner des sièges de district.

Pour les auteurs de ce mémoire, *l'exercice de réforme telle que présentée est futile.*

Le pluralisme des élus, nécessaire pour faire des changements urgents dans notre société, n'est aucunement favorisé par la proposition du gouvernement alors que cela devrait être une priorité de toute réforme!

Recommandations

1. Disposer de deux bulletins de vote .

L'électeur peut ainsi manifester par ses deux bulletins ses choix concernant un parti et le candidat de sa circonscription .Avec un seul bulletin de vote, on reprend le calcul sans issue du vote ' stratégique' ou du vote selon ses convictions.

2. Instaurer une compensation à l'échelle nationale et non au niveau de district.

Cette disposition permettrait de corriger les distorsions créées par l'élection de 60% des députés au système majoritaire. Il est important certes que la représentation des régions soit maintenue mais elle ne peut se faire au détriment du pluralisme politique.

3. Inciter les petits partis à présenter des candidats dans le plus grand nombre de circonscriptions

La société doit faire face à un défi de taille. Peut-on attendre des partis majoritaires des mesures efficaces pour inclure les tiers partis et pour inclure les groupes sous représentés que sont les femmes et les minorités ethniques? Il le faut puisque c'est la volonté des électeurs! Il faudra que la législation oblige les partis à se doter d'un plan d'action et d'un financement adéquat pour atteindre l'égalité dans les élus. Les bonifications financières

associées à la mise en oeuvre du plan d'action font partie du support nécessaire à la démocratie.

4. Adoption rapide de la loi corrigée et mise en place de l'Observatoire de l'égalité

La nouvelle loi devrait être en place pour les prochaines élections en dépit de l'annonce de Mr Pelletier à l'Assemblée nationale qu'il faudra attendre jusqu'à 2010-2012. Un Observatoire de l'égalité devra être mis en place et son mandat sera d'analyser la situation et de proposer des mesures de corrections à l'Assemblée nationale.

Annexe

Incitations pour inclure des femmes à se lancer dans une carrière politique et réussir

Deux exemples : Professeures de sciences à l'université et projet de la liste d'Emily (États –Unis) qui peuvent servir de modèles pour améliorer la pluralité à l'Assemblée nationale.

Professeurs de sciences : La proportion des femmes qui ont un doctorat n'est pas éloignée de 50% mais elles se retrouvent à 10-25 % comme professeure d'université.

L'organisme de financement de la recherche (CRSNG) du Canada a lancé depuis quelques années une stratégie pour changer cette situation. L'université fait une sélection du poste à remplir entre *candidates* seulement. Après l'acceptation d'une candidate, le CRSNG paie son salaire (durant 3 à 5 ans) et lui fournit un fonds de recherche.

L'université où elle oeuvre s'engage à l'embaucher à la fin du financement CRSNG. Des candidates que l'université n'aurait sans doute pas retenues dans un concours ouvert aux hommes et aux femmes sont maintenant en place et poursuivent une carrière de professeure et de chercheure qu'elles aiment.

Femmes élues en politique : Le projet « la liste d'Emily » incite des femmes des minorités américaines à s'engager en politique au niveau municipal, fédéral ou de l'État. L'hypothèse de travail est qu'on peut toujours trouver l'argent nécessaire à une campagne électorale si on a une bonne candidate et si la communauté met assez d'énergie pour faire une levée de fonds. Un important facteur de succès est la formation de la candidate aux rouages de la politique. Deux exemples récents (10 décembre 2005) illustrent le succès de cette stratégie dans l'État même du président des États-Unis (Texas). Ana Hernandez dont le père travaille comme ouvrier dans une raffinerie a été élue, à 27 ans, avec une bonne majorité à la Chambre des députés. Sue Lovell est maintenant conseillère municipale à la mairie de Houston. Elle travaille pour un organisme qui œuvre à l'insertion des jeunes mais aussi dans un centre communautaire pour aider les élèves du secondaire à rester à l'école. Plusieurs autres femmes venant de communautés peu représentées aux États-Unis, et aidées par la liste d'Emily, sont maintenant en politique et y réussissent fort bien.

Demande d'audition

Souhaitez-vous être entendue par la commission lors de son passage dans votre ville ?

OUI

Personne à contacter : G.Delmas-Patterson

551 Argyle Montréal H3Y 3B8

Tel (514) 931 31 80 ou (514) 987 3000 # 8238